

Motion de Mme Renate Cornu, MM. Jean-Pierre Oberholzer, Bernard Paillard, Jean-Charles Lathion et Olivier Coste: «Une place digne pour «Broken Chair».

(renvoyée à la commission des arts et de la culture par le Conseil municipal lors de la séance du 7 octobre 2002)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que la sculpture «Broken Chair» devra être déplacée pour rendre possible un nouvel aménagement de la place des Nations;
- l'intérêt indéniable de cette œuvre d'art qui est devenue un des symboles visuels de la Charte universelle des droits de l'homme,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- qu'un emplacement proche de l'Organisation des Nations Unies soit trouvé afin de replacer l'œuvre;
- que les dispositions qui s'imposent soit prises pour que cette œuvre d'art devienne propriété de la Ville de Genève.